

Producteurs et marchands de grains : le choc de 2 Mondes

Les grands traders internationaux comme Cargill ou Dreyfus achètent tous des terres en Ukraine, en Argentine ou au Brésil et inversement les producteurs s'intéressent de plus en plus à la commercialisation de leurs récoltes.

C'est la tendance, une réalité initiée par la volatilité des marchés agricoles : les négociants veulent devenir producteurs et les producteurs veulent devenir négociants.

Nous allons donc assister à d'importantes mutations dans les années à venir et nos exploitations agricoles ne peuvent rester repliées sur elles-mêmes, en dehors de cette évolution.

Au travers de la loi d'avenir agricole nous sentons bien que les coopératives veulent pouvoir investir dans les GFA. La campagne de communication de Coop de France envoie un signal clair : « Produisons l'avenir ! ». C'est nouveau et ce slogan sonne comme un cri d'attaque. Demain les coopératives ne se contenteront plus de grouper les achats et de commercialiser les récoltes : elles produiront ! Que nous montre la vidéo de cette publicité ? De nombreuses personnes en train de sculpter un tracteur sur de la terre. Traduction économique : de la main-d'œuvre, du capital et du foncier, soit les 3 facteurs de production de l'agriculture.

On pourrait croire que c'est hors-sujet car les coopératives n'ont ni tracteur ni champ, du moins pas encore... La totalisation des emplois englobant les agriculteurs et les salariés est une avancée si aux côtés des employés des coopératives sont comptés nos ouvriers agricoles. En effet, car au niveau de la production agricole on ne compte jamais la création des emplois salariés dans nos exploitations. Il faut toute-



fois rester vigilant sur le transfert de valeur ajoutée entre les exploitations et les coopératives ou le négoce qui se traduit également par le transfert des emplois. En défendant notre création de richesse, nous assurons des emplois bien répartis partout dans nos campagnes pour une meilleure occupation du territoire et une prospérité de la ruralité. Nous avons hélas assisté depuis 20 ans à une diminution du nombre des exploitations et à la dispa-

rition de nombreux chauffeurs de tracteurs. Pendant ce temps, nos coopératives se regroupent, absorbent les derniers négociants, investissent à l'étranger jusqu'en Chine, sont présentes sur le marché mondial en arrivant à importer du soja OGM ou du blé fourrager ukrainien pour pouvoir exporter du blé français. Tout est permis dans un monde où le libre-échange est la religion. À côté de cela un céréalier français n'a pas le droit de vendre une remorque d'orge ou de maïs à son voisin éleveur. Cherchez la contradiction ?

Une aberration purement française qui n'a jamais existé dans aucun autre pays. Si demain les marchands veulent devenir producteurs, on comprend qu'ils ont intérêt à tout faire pour que les producteurs français ne deviennent pas marchands. Le privilège des organismes stockeurs désarme les producteurs dans ce combat : une bataille gagnée avant d'être livrée !

Allons-nous nous laisser dévorer comme des moutons par des outils que nous avons créés et que nous ne contrôlons plus ?

Jean-Louis Fenart,
Administrateur OPG
Pas-de-Calais

O.P.G.

1 imp. Marc Chagall
BP 50590
32022 AUCH cedex 9

Tél : 05 62 60 14 30
Fax : 05 62 60 32 84

E-mail :
contact@opg.fr

www.opg.fr

rédigé par
des agriculteurs
imprimé par nos soins

Résultats du sondage

les producteurs de grains unis autour des mêmes revendications

L'OPG a réalisé un sondage sur internet entre le 14 et le 31 janvier 2014.

Ce sondage était accessible à tous, à partir du site de l'OPG mais aussi par le relais de la presse agricole et des forums.

- Sur la vente directe des grains, **96 %** des sondés sont favorables à la vente directe, sans avoir à subir la contrainte réglementaire française du passage par un intermédiaire OS.
- Concernant le revenu des agriculteurs, **94 %** des sondés préféreraient une orientation vers de meilleurs prix de vente et des réductions de charges plutôt qu'un accès accru aux aides.
- Sur la stratégie de commerce international, **93 %** des réponses souhaitent un recentrage de nos productions par rapport aux besoins du marché européen

- plutôt que de chercher à exporter à bas prix sur le marché mondial.
- **86 %** des internautes sont opposés au renforcement du droit de préemption des SAFER prévus par la loi d'avenir de M. Le Foll.
- Au sujet des semences, **85 %** des internautes jugent qu'il faut défendre une utilisation libre et gratuite des semences de fermes.

- **75 %** des agriculteurs sont favorables à la révision de la norme nitrates, et au développement des produits phyto génériques afin d'en faire baisser le coût.
- Enfin, l'assurance contre les aléas climatiques telle qu'elle est proposée par le ministère de l'Agriculture ne convient pas à **74 %** des agriculteurs.



Ce sondage réalisé auprès de 615 agriculteurs, toutes orientations syndicales confondues, montre que l'OPG est en phase avec les céréaliers. Par contre nos concurrents, les sections de la FNSEA que sont l'AGPB, l'AGPM, la FOP ou encore les JA, ne sont pas gênés pour prendre des positions contraires aux attentes de la base sur des sujets comme : la libre commercialisation, les prix, la vocation exportatrice, les SAFER et le contrôle des structures.

USA : résistances au glyphosate

Les agriculteurs américains sont face à une prolifération de mauvaises herbes résistantes aux herbicides. Alors que les OGM sont accusés par des scientifiques d'être à l'origine du problème, les semenciers se défontent. En 2013, 50 % des agriculteurs américains déclarent avoir sur leur ferme des mauvaises herbes résistantes. Quand 90 % du soja et du maïs est OGM aux Etats-Unis, on mesure le risque de crise !

Pour Monsanto qui refuse toute responsabilité dans ce phénomène, « les herbes résistantes aux désherbants datent de bien avant les OGM ». Pour l'USDA, qui joue la solidarité, ce phénomène survient avec tous les herbicides : « les plantes effectuent une sélection naturelle pour devenir plus résistantes au fur et à mesure

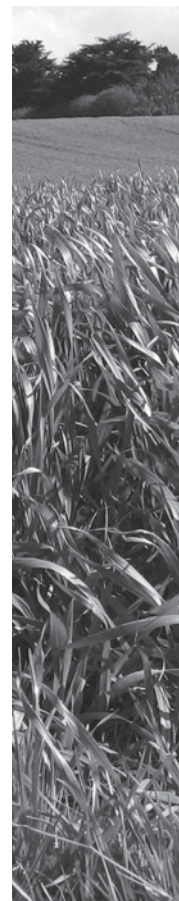
du temps ». Pioneer, constate que « le glyphosate a été utilisé pendant plus de vingt ans avant le lancement des OGM, sans aucun problème de résistance ». Le problème est apparu « tout d'abord dans des zones où le glyphosate avait été appliqué de multiples fois par saison pendant plusieurs années ».

L'USDA souligne que ce ne sont pas les OGM en eux-mêmes qui sont à l'origine des « super mauvaises herbes » mais « les tactiques choisies par les agriculteurs qui ont massivement adopté le système OGM + glyphosate. « Les agriculteurs se sont trop reposés sur le glyphosate en association avec les OGM », note une étude publiée par la revue BioSciences.

Dow, le géant de l'agrochimie va dans le même sens et parle d'une « surutilisation du glypho-

sate parce que les cultivateurs ne voyaient pas de meilleure alternative », un cercle vicieux, les « superweeds » incitant les agriculteurs à augmenter les applications de désherbants « de l'ordre de 25 % par an ».

Vous avez compris, c'est la faute aux paysans ! Un des responsables des producteurs de soja de l'Illinois confiait à l'OPG : « les OGM ne nous ont pas seulement simplifié le désherbage, ils ont surtout permis de faire du « no till ». Il est vrai qu'au Farm Progress Show, l'équivalent d'Innovagri, aucune charrue ni bineuse n'était exposée. On mesure ici les limites d'un système finalement peu durable. Au lieu de payer des royalties à Monsanto, les farmers feraient peut-être mieux d'investir dans du matériel agricole...



Lydie Deneuveille, agricultrice dans la Nièvre

« Avant de prendre position, il faut analyser le contexte : Si les farmers n'utilisent pas de charrue ou autre outil, c'est avant tout pour garder leur sol ! On ne peut pas critiquer la pratique du non labour aux USA, car le DustBowl (érosion éolienne) aurait aujourd'hui certainement réduit les plaines agricoles américaines en désert. Le semis direct a, dans des zones, sauvé les farmers de la faillite en contrant cette terrible érosion.

Cependant, ils ont pour certains mal gérés le problème OGM. L'encouragement à produire du maïs OGM dont la moitié est destinée aux agro-carburants, la suppression d'un tiers de la sole en jachère, l'utilisation à outrance des plantes OGM résistantes au glyphosate, favorisés par l'appel des dollars, conduit dans presque tous les cas à des monocultures, ou au binôme maïs-soja, raccourcissant les rotations et ne correspondant pas à une agriculture de conservation durable. Ils en ont même oublié de produire du blé. On rencontre en Amérique du Nord des « farmers » qui remettent en question l'utilisation des OGM à cause du glyphosate et reviennent à des variétés conventionnelles de maïs et soja. D'ailleurs, au Canada, les surfaces en OGM ont baissé de 7 % en 2013. Ceux-ci ont compris aussi qu'ils devaient allonger leur rotation en utilisant un panel beaucoup plus large que le classique maïs-soja. On voit la production de céréales revenir dans les assolements, beaucoup s'orientent aussi sur des cultures innovantes, l'objectif étant de réintroduire d'autres matières actives en alternance dans les cultures

(ex : blé, avoine, pois, carthame, bourrache...)

Certains, qui ont décelé plus rapidement ces résistances, réservent les variétés Roundup-ready aux seules zones avec adventices à problème. Je pense aussi que dans des zones agricoles moins exposées à l'information comme au Brésil, le problème est encore plus grave car ils ont souvent un maximum de soja OGM et plusieurs récoltes dans l'année, et utilisent donc encore plus de glyphosate ! Ils commencent aussi à observer des résistances aux fongicides et insecticides, favorisées par le manque de biodiversité.

J'admets volontiers que c'est assez facile pour l'innocent Monsanto de critiquer les agriculteurs, on aurait aimé de sa part, admettre qu'il lui a été facile d'encourager les pratiques d'application de glyphosate à outrance ! Dans les conférences NLS, orchestrées par la Coordination Rurale, nos intervenants de qualité ne cessent de répéter inlassablement que l'agriculture de conservation repose sur trois piliers fondamentaux et indissociables :

- le non travail du sol,
- la couverture du sol,
- les rotations de cultures.

Cela fait longtemps que les agriculteurs qui pratiquent l'agriculture de conservation cherchent à se passer le plus possible du glyphosate : allongement des rotations, couverts gélifs, rouleau écraseur... On envisage même aujourd'hui des couverts permanents vivants. Je ne suis pas sûre que tous les agriculteurs se posent autant de questions quand j'en vois certains qui grillent tout au glyphosate avant de labourer !



La position de l'OPG doit rester prudente sur ces points. Nous devons rappeler que les bases de l'agriculture de conservation ont toujours été bien définies lors de chacun des 15 festivals de NLS. Précisons que si l'on ne respecte pas ces bases, on peut s'exposer à certains problèmes et l'on ne peut pas prétendre ainsi faire de l'agriculture de **conservation durable**.

La semence OGM n'est pas la solution miracle pour l'instant comme aurait voulu le faire croire les firmes semencières. Le glyphosate ne peut pas répondre à 100 % des problèmes de désherbage. En travail de sol intensif ou pas, le problème de résistance à l'herbicide, glyphosate ou autre molécule, est, ou serait le même.

En conclusion, pour nous à l'OPG, il est important de respecter toutes les formes d'agriculture : conventionnelle, de conservation, BIO, agroforesterie... et de laisser la liberté de choix à chacun. Ne créons pas de rivalités mais au contraire, provoquons les échanges afin que chacun puisse évoluer dans la technique qu'il a choisie. »

Stratégie pour les filières grandes cultures à l'horizon 2025

le point de vue de l'OPG



La définition du dictionnaire pour le mot stratégie est « art de combiner en vue de la victoire ». Si l'on s'en tient aux 20 dernières années, nous avons assisté à de nombreuses défaites dans notre secteur de production : baisse jamais rattrapée du prix des céréales, plafonnement des rendements, recul de l'irrigation, pertes de parts de marchés sur l'UE nous conduisant à revendre au cours mondial sur les pays tiers, baisse du prix des graines oléagineuses, autolimitation des surfaces dans le cadre du triste volet oléagineux de Blair House, diminution des surfaces de cultures protéagineuses (pois, féverole, luzerne), augmentation des importations de soja (sans développement d'alternative aux OGM), dépendance en protéines végétales accrue en France et s'élevant à 70 % des besoins de l'UE.

Les défaites sont généralement sanctionnées par des contraintes supplémentaires : multiplication des taxes, CVO, normes, omniprésence de l'écologisme qui démotivent les agriculteurs et qui avec la baisse des prix ont contribué à faire disparaître la moitié des agriculteurs en 20 ans !

Alors, aujourd'hui, il y a 2 choix stratégiques qui s'offrent à nous :

- soit nous continuons à faire la politique de l'autruche en faisant croire que nous pouvons être compétitifs face aux moins-disant sur le marché mondial et que nous avons vocation à nourrir le monde en céréales,
- soit nous avons le courage de regarder les erreurs commises et d'en tirer les leçons en proposant une réelle stratégie de victoire pour l'agriculture française au sein de

l'UE.

La politique de baisse du prix des céréales, initiée depuis 20 ans, est en grande partie responsable de la crise actuelle de l'élevage français. En donnant un avantage comparatif aux viandes blanches, porcs et volailles nourris aux céréales, on a introduit une distorsion de concurrence qui a fortement pénalisé l'élevage bovin allaitant. Ainsi, au nom de la vocation exportatrice en céréales, la politique agricole actuelle a non seulement ruiné les éleveurs mais elle a également pénalisé de nombreuses productions dont les prix s'alignent sur ceux des céréales (légumes de plein champ, pomme de terre, oignons...).

Pourquoi l'UE 28 doit-elle s'obstiner à exporter des céréales vers les pays tiers alors que son déficit en protéines végétales représente, en termes de surfaces agricoles, 10 fois la superficie consacrée aux exportations de céréales ?

Une approche stratégique ne peut ignorer le déficit global de la production de grains au sein de l'UE 28. Face à la demande croissante en soja de la Chine et d'autres pays émergents, le risque d'une pénurie est évident. Il est certain qu'à l'issue d'un embargo sur le soja l'UE 28 multipliera très vite ses surfaces de cultures riches en protéines, aux dépens des surfaces en céréales, déplaçant le problème de pénurie vers nos clients en blé. Les émeutes de la faim de ces dernières années étaient une première alerte ; le risque d'instabilité doit être pris en

compte sur le plan stratégique et il faut commencer à sensibiliser nos clients sur le caractère temporaire de notre disponibilité en blé.

Il est donc indispensable de rééquilibrer nos grandes cultures en faveur des oléagineux et des protéagineux. Un développement réussi, donc important, en production de cultures riches en protéines aurait de nombreux effets positifs :

- un approvisionnement des élevages en protéines non OGM,
- un redéploiement des élevages des sites portuaires vers les zones de culture,
- un recentrage des ventes de céréales françaises sur le marché européen,
- une amélioration de la sécurité et de l'autonomie alimentaire européenne,
- une meilleure adaptation qualitative et quantitative de l'offre agricole face aux exigences de la demande européenne
- des assolements plus variés et donc de meilleures rotations de cultures sur le plan agronomique.

Afin de renouveler les relations entre les secteurs végétal et animal, la CR et l'OPG proposent de supprimer l'obligation de transaction via un collecteur agréé par l'Etat pour encourager la vente directe des céréales entre cultivateurs et éleveurs. Les céréaliers français sont déconnectés des éleveurs, utilisateurs de leurs productions. Il est

anormal que deux métiers si proches et complémentaires aient fini par s'ignorer. On en est arrivé à la caricature du céréalier qui vend sur le marché à terme avec son ordinateur, des récoltes virtuelles sans jamais pousser la porte du poulailler de son voisin. Cette aberration n'existe dans aucun autre pays au monde !

Depuis que la CR a obtenu la représentativité syndicale nationale en l'an 2000, ses responsables siégeant dans les différentes instances ont pu faire le triste constat que la France n'avait plus aucune stratégie agricole et ceci, au travers des différents gouvernements qui se sont succédés. La position exprimée par la France a hélas toujours été celle qui lui a été inspirée par le lobbying le plus fort. Dans cet exercice, les entreprises de nos filières ont été beaucoup plus fortes que les syndicats agricoles et ont même réussi à en infiltrer certains !

Si les agriculteurs ont été laminés par le libre-échange et souffrent de cette déformation de notre commerce extérieur agro-alimentaire, ce n'est pas le cas de nombreuses firmes pour lesquelles ces courants d'affaires sont très profitables. Les organisations des filières passent sous silence cette économie sale et dépourvue de toute éthique : nos exportations de céréales sont réalisées avec les pays les plus pauvres de la planète dont 90 % des volumes sont destinés

au continent africain. Sous le faux argument de participer à résoudre le problème de la faim, ces entreprises prospèrent sur la misère, contribuant de surcroît à détruire les agricultures de ces pays.

Un éleveur français n'aurait jamais l'idée de nourrir ses animaux avec du blé fourrager ukrainien ou du corn gluten feed américain s'il pouvait acheter ses matières premières aux céréaliers de sa région. Hélas, les collecteurs agréés qui ont d'une part, la main mise sur la collecte et d'autre part, investi dans des silos portuaires, trouvent un intérêt financier à exporter du blé français et à importer en échange des aliments du bétail.

Dans le secteur semencier, les agriculteurs français constatent les mêmes dérives que dans le commerce des grains. Alors que les firmes semencières françaises sont très performantes à l'exportation, elles multiplient leurs actions juridiques, législatives et techniques pour évincer les semences fermières et imposer des semences certifiées de plus en plus chères sur le territoire national. Les agriculteurs français sont conscients que ce développement à l'international se fait sur leur dos et l'image de ces firmes se dégrade fortement à leurs yeux.

L'interprofession GNIS (secteur des semences) est l'exemple même du manque de représentation des vrais agriculteurs dans les filières. Les

décisions prises dans l'ensemble des interprofessions n'intègrent pas les attentes de notre profession.

Pour la CR, la recherche publique doit être redéployée dans de nombreux secteurs : sélection variétale, alternatives aux produits phytosanitaires, agronomie, microbiologie des sols, afin de compléter la recherche privée dans l'intérêt commun de notre profession.



En conclusion, il faut être conscient que nos concurrents en production de grains sur le marché mondial ont des structures d'exploitations très importantes, où un homme cultive 600 à 700 hectares, sans comparaison avec les nôtres. Si nous voulons poursuivre la compétition sur des marchés ouverts, notre modèle agricole français ou européen ne tiendra pas et nos structures devront évoluer vers la dimension de celles de nos concurrents. Comme ce n'est pas ce que souhaitent nos gouvernements, alors, la seule stratégie qui vaille, est de placer l'agriculture européenne sous bonne protection.

Le soja, une culture qui ne motive pas la filière ?



Aujourd'hui il y a de nombreux arguments en faveur de l'urgence du développement de la culture du soja dans nos assolements.

Mais en regardant autour de nous, n'y aurait-il pas d'autres contraintes qu'un ancien accord de commerce international ? Des freins plus terre à terre ?

Un soja s'implante généralement avec des semences fermières (ça va être finalement légal !) et évite tout achat d'azote. Il produit 2 ou 3 fois moins qu'une céréale, il remplit donc moins les silos et fait moins travailler les transporteurs. Il est facile de comprendre que pour les organismes stockeurs ce n'est pas une culture qui génère beaucoup d'activité et ils préfèrent donc largement les autres cultures.

Nos organismes économiques (coopératives et négoce) auraient beaucoup à perdre dans un rééquilibrage de nos assolements en faveur du soja et donc des protéines végétales. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils déclarent souvent : « un hectare de blé donne autant de protéines qu'un ha de soja », argument inexact sur les plans quantitatifs et qualitatifs mais qui sert aussi à justifier la production d'éthanol !

De bonnes raisons pour NE PAS CULTIVER DE MAÏS OGM

En 2007, seule année où a été autorisée la culture du MON810, il n'y avait aucune différence de rendement entre deux mêmes variétés OGM et non OGM.

Toujours en 2007, pour ne pas inciter les agriculteurs à dissimuler du maïs OGM dans des remorques de maïs conventionnel, le mot d'ordre avait été donné aux organismes stockeurs lors des réunions de la « Charte Maïs Classe A » de payer aux producteurs les récoltes OGM au même prix que les autres. En effet, comme ce maïs OGM ne trouvait preneur que dans le sud de l'Espagne, les coûts de transport élevés auraient justifiés une décote au niveau du prix producteur. Il a été demandé aux OS de faire une péréquation interne afin d'estomper ce surcoût. Ce sont donc les producteurs de maïs conventionnel qui, sans s'en rendre compte, ont financé et donc subventionné la commercialisation des OGM.

Les organismes stockeurs, ont-ils sérieusement séparé les lots transgéniques en 2007 ? Très peu d'OS ont pris des mesures dignes de ce nom avec des moyens spécifiques affectés : camions, séchoirs, cellules. La pollution par les OGM dans les silos aurait été la règle générale si cette pratique avait perduré, il aurait été quasiment impossible de garantir du maïs non OGM en France dès la campagne 2008.

Tous les sondages réalisés auprès des consommateurs dans plusieurs pays d'Europe montrent le très faible engouement (de l'ordre de 25 %) de la société pour les produits transgéniques. Les filières grandes cultures ont toujours donné le mot d'ordre de fournir au marché ce dont il était demandeur. Y aurait-il pour les OGM des intérêts autres qui

justifieraient que la production se désintéresse de la demande ?

Il y a 15 ans aux Etats-Unis, le coût des semences de maïs était 3 fois moins cher qu'en France pour les mêmes variétés. En 2013, les farmers ont payé leurs semences l'équivalent de 300 € par hectare. La situation s'est retournée à cause des OGM qui ont permis aux semenciers d'augmenter de manière anormale leurs tarifs. Voulons-nous voir le prix des semences doubler en France ?

Le coût de production du maïs aux Etats-Unis est de 110 € par tonne et il a été inférieur à cela en Ukraine en 2013. Doit-on chercher l'affrontement dans une compétition perdue d'avance avec ces pays ou doit-on protéger notre marché en le segmentant par le refus des OGM ?

Un agriculteur qui avait cultivé du maïs OGM en France et qui a subi des problèmes déplorait ne pas avoir été soutenu par les semenciers et l'AGPM. Il assure qu'on ne le reprendra plus à cultiver des OGM et depuis il a choisi d'adhérer à l'OPG.

L'achat par l'agriculteur de variétés OGM constitue pratiquement une forme de contractualisation ou de sécurisation pour le vendeur de semences qui sera certain de pouvoir racheter la récolte sans que l'agriculteur puisse mettre en concurrence des acheteurs pour obtenir un meilleur prix de vente.

L'espérance d'une meilleure tenue à la verse des variétés OGM permettrait aux OS de ne pas augmenter leur capacité de séchage sachant



que la récolte pourrait s'étaler plus dans le temps. Les entrepreneurs de récolte ont également le même raisonnement. L'intérêt de l'agriculteur n'est pas que la récolte soit étalée dans le temps mais qu'elle soit faite rapidement, au bon moment et dans de bonnes conditions météorologiques.

Les exportateurs de blé ne souhaitent qu'une chose : que nous supprimions toute entrave aux importations de maïs - dont les autorisations d'OGM - car plus nous importerons de maïs d'Ukraine ou d'Amérique et plus ils auront de blé à réexporter sur le marché mondial ; ce mécanisme tirant bien évidemment les prix agricoles à la baisse.

Si les variétés de maïs résistantes au glyphosate venaient à être autorisées en France, l'utilisation de cet herbicide total, très utile pour tous les agriculteurs, connaîtrait un fort développement et l'on peut être certain que dans les dix années qui suivraient il serait retiré du marché. Les arboriculteurs et les viticulteurs

seraient les victimes des excès des maïsiculteurs... Rappelons également que dans les pays où cette technique est utilisée, les agriculteurs ne peuvent avoir recours à du glyphosate générique car on leur vend un « pack » comprenant la semence OGM et l'herbicide de marque, au prix cher !

Aux Etats-Unis les agriculteurs doivent maintenant faire face à de nombreuses résistances des mauvaises herbes au glyphosate ; les OGM ne sont plus la solution miracle et ne font plus l'unanimité avec des panneaux « non GMO » en bordure de champs. Au Canada les surfaces en OGM en 2013 ont diminué de 7 % par rapport à 2012.

Historiquement, le président de l'AGPM (syndicat des producteurs de maïs de la FNSEA et non un institut technique comme elle voudrait le faire croire) est toujours le président d'une grosse coopérative collectrice de maïs et semencière. Des quelques hectares de maïs qu'il cultive la dimanche, des centaines de milliers de tonnes de maïs qu'il achète et revend, des milliers de palettes de semences de maïs qu'il vend aux agriculteurs, des millions d'euros qu'il investit dans la production de semences, des contrats de partenariat génétique qu'il signe avec des firmes comme Pioneer ou Monsanto, qu'est-ce qui pèse le plus lourd dans la position qu'il prend dans le dossier OGM ? Ce que défend cette association c'est tout sauf les intérêts des agriculteurs ! En plus, dans le dossier OGM, ce n'est plus leur président qui monte au créneau mais leur directeur !

N'oublions pas qu'en décembre 2010 Wikileaks avait révélé l'information suivante : « L'ambassadeur américain à Paris conclut ainsi le résumé de ce télégramme : selon les « pro-biotechs » français, et notamment dans le syndicat agricole, des mesures de « rétorsion » envers la France seraient le seul moyen de faire bouger le pays.

Un syndicat agricole français

conseillant aux États-Unis de prendre des sanctions à l'égard de la France pour l'obliger à accepter les OGM ? Un comble ! Voilà qui reviendrait à jouer contre son camp, alors que certains produits français sont régulièrement la cible de boycotts aux États-Unis ».

Pactiser ou se commettre avec l'ennemi, même si nous ne sommes que dans une guerre économique, cela s'appelle une trahison envers les agriculteurs français.

A-t-on envie de voir débarquer chez nous des faucheurs volontaires, de voir marquer à la peinture blanche sur les routes devant nos fermes : « OGM », de se faire mal voir dans notre village ? Les consommateurs refusent les OGM, n'allons pas aggraver notre image pour faire plaisir aux autres maillons de la filière. Nous avons déjà assez de faux problèmes avec les nitrates, l'irrigation et les produits phytopharmaceutiques pour nous en créer un vrai.

Les semenciers nous attaquent de



manière récurrente depuis près de 20 ans : lois sur l'obtention végétale, taxation des semences fermières, traitement des semences réservés aux semences certifiées, obligation d'utilisation de semences certifiées pour l'obtention d'aides... Parallèlement à la création de ces rentes nous constatons que les rendements stagnent. En maïs les variétés subissent un renouvellement effréné avec de bonnes variétés qui sont

retirées au bout de quelques années pour que les agriculteurs n'aient plus de repère objectif lors de l'achat. Il est à déplorer actuellement une segmentation de la distribution qui ne permet pas une juste concurrence. Les distributeurs n'ont pas accès à toutes les variétés et les agriculteurs n'arrivent donc pas à avoir plusieurs offres commerciales pour une même variété. Alors, dans ces conditions, pourquoi ouvrirait-on aux semenciers un boulevard vers la brevetabilité du vivant avec les OGM ?

Le décryptage des génomes - humain et des autres espèces végétales et animales - marque un progrès de la connaissance et est porteur de grands espoirs pour l'avenir. La principale incertitude liée aux OGM est celle des anomalies, dérives, mutations, récessions et dominations génétiques pouvant résulter des transferts de gènes d'espèces différentes. Aujourd'hui s'ouvre la voie des insertions de gènes au sein d'une même espèce (mutagenèse), gènes dont les caractéristiques intéressantes ont été préalablement identifiées grâce au génome décrypté.

Ces insertions sont de l'ordre du croisement et non de l'insertion violente et transgressive de ces gènes conférant des caractères intéressants. L'exemple du tournesol mutagène en est une illustration.

Dans ce cadre, et avec une vigilance certaine, une solution serait de considérer ces semences à usage justifié, tout en restant limité et encadré.

Ces nombreux arguments démontrent bien que si les autres maillons de la filière ont un intérêt financier à développer les OGM, ce n'est pas notre cas, ce d'autant plus que les OGM actuels seront bientôt relégués au rang de produits obsolètes et dangereux. Ne nous laissons pas influencer par des discours commerciaux intéressés. Sachons rester indifférent aux sirènes des OGM, conservons notre honneur et notre dignité.

Le scandale des importations de maïs ukrainien !

Suite à de bonnes récoltes, l'Ukraine va exporter sur cette campagne, 30 millions de tonnes de céréales (plus que les exportations de l'UE à 28 membres !) dont 19 Mt de maïs, soit plus que la production française de 13 Mt. Le problème c'est la destination de ces exportations : l'Union européenne, véritable passoire qui ne contrôle plus son marché et ouvre ses portes aux excédents ukrainiens.

C'est à cause de ces importations massives que nos producteurs de maïs subissent depuis 6 mois des prix en retrait de 30 €/t par rapport au prix du blé. Dans le sud-ouest, cette situation a également permis aux conserveries de baisser de 20 % les prix de tous les contrats de production de légumes !

Comme si cela ne suffisait pas, les députés européens acceptent un nouvel accord de libre-échange avec des importations sans droits de douane pour la majorité des produits agricoles et industriels ukrainiens, et ce sans réciprocité ! L'objectif étant d'aider Kiev dans la tourmente politique. Pourtant, les problèmes actuels de l'Ukraine ne gênent en rien ses exportations agricoles. « Les ports maritimes ukrainiens opèrent comme d'habitude et tous les chargements commandés ont été livrés à temps », souligne un trader. En plus, avec une monnaie qui baisse et des exportations de céréales qui se font en dollar US, la situation est très favorable pour les grandes fermes ukrainiennes.

Suite à un communiqué de l'OPG du 26 mars, voici les réactions des autres syndicats agricoles :

Agrisalon, 30 mars : « Un risque minime pour les producteurs de maïs français. Alors que l'UE a déjà importé 7 millions de tonnes de maïs ukrainien cette année, l'accord prévoit d'autoriser l'importation de 400.000 tonnes de maïs sans droits de douanes d'ici au 1er novembre. Le quota augmenterait ensuite jusqu'à 650.000 tonnes sur cinq ans. Les taxes douanières ne sont appliquées

que si les cours du maïs descendent au-dessous d'un certain seuil de prix. L'accord que prépare Bruxelles ne ferait donc pas grande différence pour l'instant. « Sur la base des prix d'aujourd'hui, ce n'est pas important », selon Matthieu Caldumbide, de l'Association générale des producteurs de maïs (Agpm), branche spécialisée de la Fnsea. Toutefois, « si les prix redescendaient à leur niveau de 2009, là, les droits de douane prendraient tout leur sens », prévient-t-il.

L'administratif de l'AGPM avoue que le prix actuel du maïs ne l'inquiète pas et que son syndicat se satisfait de cette situation d'importations ukrainiennes qui font baisser les cours (c'est bon pour l'usine d'éthanol de Lacq). L'AGPM est coincée par son alliance avec l'AGPB et les exportateurs qui eux se frottent les mains. A moins de 100 € la tonne, comme en 2009, on remettra des droits de douanes ! Ils se moquent des producteurs et semblent ignorer nos coûts de production !

Agrafil du 01 avril confirme les chiffres de l'OPG et l'AGPM ne critique toujours pas ces importations : « Les importations européennes de maïs ont passé la barre des 10 Mt. L'Union européenne vient d'accorder de nouveaux certificats d'importation de maïs portant sur 500 000 tonnes, signale une note économique de l'AGPM (Association générale des producteurs de maïs) du 31 mars. Le syndicat indique que les importations passent désormais la barre des 10 millions de tonnes (Mt). L'Ukraine, dont les chargements ne semblent pas remis en cause par les événements politiques, constitue un des principaux fournisseurs : le pays a exporté 2,5 Mt de céréales depuis le 1er mars (dont une majorité de maïs), rappelle l'AGPM. Sa monnaie poursuit sa chute et touche son niveau le plus bas, ce qui constitue un soutien important de sa compétitivité »

Enfin, ce même jour, dans La France Agricole, sans les citer ouvertement, l'AGPB acquiesce et justifie les importations de maïs ukrainien qui permettent d'exporter plus de blé français :

« Nos débouchés en blé tendre seront demain essentiellement tournés vers l'exportation, a alerté le 1er avril 2014 Jean-Pierre Langlois-Berthelot, président de France Export Céréales, lors d'un colloque organisé à Paris... »

Il est facile de comprendre que ce mécanisme pervers permet en fait de réexporter plus de blé sur les pays tiers : plus on importe de maïs, plus on a de blé à exporter ! Le malheur des uns fait le bonheur des autres : les exportateurs sont les grands gagnants et cela se fait au détriment des paysans. La FNSEA et ses sections (AGPM/AGPB) se taisent ou minimisent l'évènement car ils obéissent toujours aux exportateurs. Dans la même logique, le COPA et la COGECA se disent très favorables à l'accord de libre-échange transatlantique. Tous ces pseudos syndicats, au lieu de revendiquer la préférence communautaire, ont des positions ultralibérales contraires à l'intérêt de leur base. Ce jeu est très dangereux. L'UE a déjà abandonné les protéines végétales et se trouve dépendante des importations de soja OGM pour nourrir son bétail. Si l'UE poursuit dans cette voie, dans quelques années la sole de maïs se réduira au profit de la monoculture de blé, les élevages devront avoir recours à des importations de maïs OGM et le Commissaire à l'agriculture Dacian Ciolos, s'il est encore en poste, tiendra les agriculteurs pour responsables - alors qu'ils sont les victimes - et les condamnera à encore plus de verdissement stupide ! Notre seule responsabilité aura été d'avoir voté majoritairement pour des syndicats - et des députés européens - qui nous trahissent en permanence.